



CAPD de rentrée – 4/09/18

Suite au CTSD, une CAPD s'est réunie. Celle-ci permet d'acter les décisions prises au Groupe de travail du mercredi 29 Août dernier et de prendre connaissances des réponses apportées par le DASEN et les services RH à aux questions diverses que seul le SNUIPP FSU 90 avait posées la semaine passée.

- Ouverture à la maternelle Bavillers : le poste avait été officieusement ouvert dès juin et pourvu dès la CAPD de début juillet.
- Conseiller Pédagogique Départemental EPS : Emeline Billod-Laillet fait le remplacement de Jean-Philippe Nou depuis la rentrée. Contrairement à ce que nous aurions estimé équitable, il n'y a pas eu d'appel à candidature pour ce remplacement. L'administration s'est engagée à en faire un lorsque le poste viendra à paraître officiellement.
- Pas de démission à ce jour : OUF !... Pour rappel, ce n'était pas le cas l'an passé...
- 48 PES ont fait leur rentrée dans notre département cette année. C'est un record... A 1/2 temps en classe cette année, ils équivalent donc à l'accueil de 24 nouveaux collègues à temps plein pour cette rentrée, et 48 collègues qui seront pour la majorité à temps plein l'an prochain !
- Remplacements : meilleure situation que l'an passé !!! Ce n'est pas encore l'opulence mais nous démarrons avec une trentaine de TR disponibles pour les remplacements sur la cinquantaine de poste de TR que compte le 90. Un espoir pour des stages effectifs et une diminution du nombre de classes non remplacées au cours de l'année (ce n'est plus qu'en période hivernale, mais d'automne à juillet que la pénurie se fait ressentir ces dernières années...)
- Remplacements suite : le SNUipp-FSU en a profité pour redemander à ce qu'en cas de pénurie, une attention particulière soit portée aux effectifs dans les classes après répartition des élèves de la classe « non-remplacée ». Ces données seraient prises en compte mais uniquement pour pondérer les priorités en vigueur dans le département depuis 4-5 ans : écoles à 1 ou 2 classes, élémentaires, durée du remplacement, départ en stage,...
- Remplacements suite et fin : les IEN ont rappelé que les remplaçants ne pouvaient choisir leurs remplacements, notamment les remplacements longs / courts... Plusieurs refus en ce début d'année ont été constatés. Nous avons demandé à ce qu'un peu de souplesse soit accordé aux collègues : certes en cas de pénurie de remplaçants, le choix du remplacement n'est pas envisageable. Mais quand cela est possible, il est souhaitable que les collègues ayant choisi ce type de poste pour « tourner » dans les écoles puissent rester sur des remplacements courts et les collègues ayant été nommés sur ce type de poste par défaut/dépit, puissent être affectés dès que possible sur des remplacements longs (congé maternité, CLM,...). Les uns peuvent arranger les autres... Quant aux refus de remplacement, en ASH notamment : nous avons demandé à ce que les collègues puissent être accompagnés par la conseillère péda ASH et/ou certains collègues expérimentés dès l'annonce du lieu de remplacement.

En fait Mme Labreuche, responsable de ce service pendant plusieurs années a changé de poste et est partie avec son petit « carnet noir » : il va falloir du temps pour qu'une connaissance fine des collègues et des particularités du terrain nécessaire au bon fonctionnement de ce service puisse être rétablie...

- RDV de carrière session 2017/2018 :
 - Vous étiez 92 collègues à avoir testé en vrai de vrai les premiers RDV de carrière ! Six d'entre vous n'ont pu accueillir l'IEN dans leur classe (congé mat, congé maladie,...) : ils n'ont pas de rapport, d'appréciation et ne pourront bénéficier d'une éventuelle accélération de carrière. Même si nous trouvons cela regrettable pour les collègues des 6^{ème} et 8^{ème} échelons, nous pouvons comprendre que l'accélération pouvant uniquement avoir lieu au cours de l'année scolaire suivante, en se basant sur l'appréciation obtenue début septembre, il est inutile de programmer un RDV l'année suivante. Par contre, le SNUipp-FSU est intervenu pour les collègues du 9^{ème} échelon : l'appréciation obtenue au cours de la 1^{ère} année dans le 9^{ème} échelon sera définitive et servira au classement des collègues dans le tableau annuel des promouvables, jusqu'à leur promotion à la HC, soit pendant 8, 12, 16 ans... Que les collègues perdent 1 année, 2 années... Mais qu'ils ne puissent plus bénéficier d'un RDV et d'une appréciation leur permettant d'être classé et non d'être mis systématiquement en fin de liste, position inéligible, n'est pas juste. Ce paramètre étant le fruit d'une décision ministérielle, le SNUipp-FSU interviendra directement en CAPN à ce sujet : il est nécessaire de pouvoir reprogrammer les années suivantes un RDV manqué, lorsque l'on est au 9^{ème} échelon.
 - Pour les autres, ceux ayant bénéficié du RDV, vous avez dû être destinataire via SIAE, du « compte-rendu succinct et des appréciations de votre IEN » fin juin. Quelques-uns d'entre vous ont formulé des remarques qui sont à l'étude. D'ici le 20 septembre, le DASEN donnera une appréciation à chacun (via SIAE) : appréciation qui permettra de vous classer les uns parmi les autres et d'octroyer une accélération de promotion ou une promotion dans un nouveau grade à 30% d'entre vous. Si vous souhaitez déposer un recours en découvrant l'appréciation du DASEN, contactez-nous au plus vite pour que l'on vous explique la démarche à suivre et que l'on vous accompagne...
- RDV de carrière session 2018/2019 : certains d'entre vous ont eu l'agréable surprise de découvrir le mail d'annonce le vendredi 7 juillet à 17h... Fin du mois, chaque IEN réunira les heureux élus pour expliquer la démarche et répondre aux questions. La date effective du rdv est annoncée 30 jours en amont via SIAE. En cas de difficulté ou d'incompatibilité de date, vous pouvez demander un report mais pas au-delà du 30 juin : vous mettriez une croix sur votre RDV et les possibilités de promotion...
- Accompagnement des collègues par IEN (nouvelle mission donnée dans le cadre du PPCR) : il démarrera par l'accompagnement des collègues intervenant dans des classes dédoublées.
- Animations pédagogiques : Toujours des animations incontournables, du distanciel (magistère) et du présentiel, des ateliers à choix (mais qui seront moins nombreux) le tout planifié sur des mercredis matins. L'inscription se fera toujours sur GAIA : nous avons demandé à ce que le choix des groupes soit plus intuitif. Il s'agit de rendre bien visible les écoles ou secteurs de collège concernés plutôt que des dates fictives. Pour les écoles à 4.5 jours, des animations spécifiques auront lieu les mardis soirs pour tous les collègues concernés, quel que soit leur cycle d'enseignement.

- Note de service de rentrée : Oubliée au départ, elle paraîtra plus tard, ce n'est plus une urgence...
- INEAT/EXEAT : le SNUipp-FSU a redit son mécontentement face à certains DASEN de l'académie qui « choisissent » selon des critères très opaques le ou les collègues qu'ils accueillent dans leur département, alors qu'ils nous imposent l'un ou l'autre collègue. Nous avons le sentiment d'être « les dindons de la farce » et avons bien du mal à expliquer aux collègues en attente d'un changement de département pourquoi ils n'ont pas été « choisis » par certains DASEN, contrairement à d'autres collègues qui sont dans des situations familiales bien moins compliquées... Notre Secrétaire Général s'est engagé à tenter la chance des collègues concernés si la liste complémentaire venait à pouvoir être ouverte (attente de la décision du Recteur, au plus tard le 30/09/18), ce qui permettrait un échange de collègues plutôt qu'une perte sèche...

Céline PAPIN et Peggy GOEPFERT, vos élues SNUipp-FSU en CAPD

(Exceptionnellement nous n'avons pas occupé nos 3 sièges : les copains étant en responsabilité de classe... ils ne souhaitent pas être remplacés le 2^{ème} jour d'école, pas si simple...)